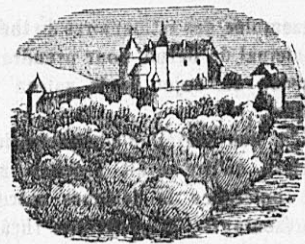




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue du Tir, Bulle.

HORAIRE D'HIVER : BULLE, dép. 7¹⁵ 10⁰⁶ 2⁴² 5⁰⁰ 9²¹. — BULLE, arr. 9⁰⁷ 12¹² 4⁸⁰ 8⁴⁸ 11³⁰

ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 4.50
 » . . . 6 mois » 2.50
 Etranger. 1 an » 9.—
 » . . . 6 mois » 5.—
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

ANNONCES

District de la Gruyère: une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Canton et Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espace. RÉCLAMES: Suisse, 30 cent. Etranger, 40 c. la ligne.

S'adr. à l'Agence de publicité Haassenstein et Vögler, 84, rue de Boulayes (Cercle catholique 1^{er} étage)

Il y a saignée et saignée.

Hélas oui! il y a saignée et saignée comme il y a fagot et fagot. Celle dont parlent tous les organes de la presse suisse est celle qui a soutiré le meilleur de l'épargne tessinoise, celle dont les suites pèseront si lourdement sur ce peuple tessinois vaillant, économe, àpre au gain et dur au travail.

La *Liberté* publiait l'autre jour une correspondance du Tessin, dont nous extrayons, pour l'édification de nos lecteurs, le passage suivant :

« Le *Corriere del Ticino* tient à se marquer une place à part dans la presse tessinoise : l'intervention de l'argent fédéral en faveur du crédit de notre canton n'est pas de son goût. Il craint que nous ne tombions sous le joug de la finance allemande! Le Tessin, dit-il, pouvait et devait *fare da se*. Nous ne partageons nullement les idées du journal indépendant; une saignée d'au moins quinze millions, pour un petit état de 150 mille âmes, n'est pas une simple piqûre. »

Ainsi la *Liberté* reconnaît et proclame que, pour un canton de 150 mille âmes, une somme de quinze millions est un lourd fardeau qu'il est incapable de supporter seul. Ce sont en effet des considérations de ce genre qui doivent guider ceux qui ont réellement à cœur les intérêts du peuple. Ceux que guide seul le souci de la prospérité générale ne sauraient raisonner autrement. Quinze millions pour 150 mille habitants forment une dette de 100 francs par tête. Cela paraît énorme et ce l'est vraiment pour des cantons dont le travail de la terre est à peu près la seule ressource.

Mais que dire de la situation du canton de Fribourg? Celui-ci est-il donc si riche qu'il puisse supporter plus facilement des dettes publiques, non pas seulement équivalentes, mais au moins huit fois plus grandes que celle assumée par le canton du Tessin? Et pourtant, les Fribourgeois n'émigrent pas comme les Tessinois. Ils n'ont pas comme eux la ressource d'aller travailler chez leurs Confédérés et d'apporter dans leur canton le fruit de leur labeur. Comme le Tessin le canton de Fribourg ne se connaît guère d'autre industrie que celle de l'agriculture. Moins encore que le Tessin, il ne sera capable de supporter allègrement le fardeau de ses dettes. Sa population est bien inférieure.

En publiant la lettre de son correspondant, la *Liberté* n'a pas songé, sans doute, qu'elle constituait ni plus ni moins que la condamnation du système financier fribourgeois, ce système inauguré par M. Python, pour le plus grand malheur du canton.

Une dette de quinze millions constitue une trop forte saignée pour nos Confédérés du Midi, pourquoi donc? Parce que le gouvernement du Tessin, tant décrié par ses irréductibles et peu consciencieux adversaires, s'inspire avant tout des besoins réels du peuple, et non point uniquement de besoins factices, créés par gloire et orgueil; parce que ce gouvernement suit une politique droite et saine; parce qu'il fait de l'administration et non de la politique pure.

Si la *Liberté* gardait quelque souci des affaires tessinoises, que n'a-t-elle donné ce conseil tout désintéressé: « Vous trouvez trop lourde une charge de quinze millions! Mais le remède est bien simple. Gardez cette dette, mais dotez votre canton d'un gouvernement idéal comme celui dont est favorisé le canton de Fribourg et, du jour au lendemain, votre dette publique vous semblera légère, une goutte d'eau dans la rivière! Voyez comme notre brave peuple fribourgeois supporte allègrement ses 120 millions de dettes, 1000 francs par tête de population! Jamais aucun murmure ne s'élève contre notre administration modeste, contre les dépenses les plus fastueuses et les plus ruineuses: cela pour la bonne raison que nous savons juguler ce peuple si soumis, tuer dans le germe toute velléité de soulèvement et de protestation. Nous lui répétons si souvent que notre gouvernement est le meilleur de tous les gouvernements possibles, qu'il finit par le croire, ou du moins par feindre de le croire. Nous savons lui persuader que les actes de mauvaise administration publique, que l'accumulation des dettes que les formidables dépenses dont nous nous enorgueillissons, tout cela est pour son bien, pour sa prospérité. Nous lui demandons de se désintéresser des biens de ce monde, comme le prescrit l'Évangile, car nous savons bien nous-mêmes prendre leurs intérêts en main... avec leur capital. Que ne faites vous de même au Tessin et vous trouverez certainement, pour vous du moins les seuls bons,

le bonheur, la paix et la prospérité. »

Malheureusement, pour ce judicieux conseil qu'aurait dû donner la *Liberté*, l'on voit souvent bien mieux les choses de loin. Les Tessinois ne seraient pas si naïfs que de s'exposer, en le suivant, à voir s'accumuler également chez eux les charges publiques. Eux qui ont peur d'une dette de cent francs par tête de population craignent de la voir décupler en se conformant au système pyhonnien.

Chat échaudé craint même l'eau froide.

NOUVELLES SUISSES

Les krachs tessinois.

Le meeting des créanciers.

Le meeting des créanciers des banques en faillite a eu lieu mardi, à Lugano, de 1 h 30 à 3 h., sans incident. Le hall de gymnastique était bondé et plusieurs centaines de personnes se pressaient dans la rue devant les portes.

L'assemblée a voté à l'unanimité un ordre du jour demandant :

- Que tous les responsables des désastres fussent poursuivis;
- Que les responsables présentassent leur démission des fonctions publiques;
- Que des lois fussent édictées pour le contrôle sur les banques.

Les participants au meeting se sont rendus ensuite sur la place de la Réforme, où un commerçant a pris la parole aux applaudissements de la foule. Là non plus il ne s'est produit aucun incident.

On annonce la publication d'un Bulletin des créanciers, qui paraîtra tous les samedis à partir du samedi 31 janvier.

L'arrêté adopté lundi par le Grand Conseil porte autorisation au Conseil d'Etat de se procurer aux meilleures conditions la somme d'un million 300 mille francs à fournir par l'Etat pour le capital de fondation de la Banque du Tessin et de passer librement, sans besoin de ratification ultérieure, toute autre convention ou modification qui apparaîtra nécessaire dans la suite pour l'exécution des accords intervenus à la conférence de Berne.

Le Grand Conseil, de son côté, se réserve expressément la faculté de racheter pour le compte de l'Etat et

aux conditions fixées par les dits accords la Banque du Tessin et déclare l'arrêté lui-même de nature urgente, soustrait par conséquent au referendum et d'application immédiate.

Salines suisses. — On écrit d'Aarau: « Le conseil d'administration de la société par actions des Salines du Rhin, s'appuyant sur les résultats des forages opérés dans le district de Zurzach, a conclu que l'exploitation de ce gisement de sel est rentable et a décidé à l'unanimité d'accepter la concession de Zurzach avec effet rétroactif à partir du 15 juin 1913. Ce faisant, la Société des salines suisses du Rhin s'engage à payer un droit de concession de 200,000 fr., dont 100 mille francs payables immédiatement, et une indemnité de 80,000 fr. environ à la fille de celui qui a découvert le gisement, M. Vögeli, et au premier concessionnaire, M. Zurlinden, fabricant à Aarau. »

Neuchâtel. — Caisse d'épargne en liquidation. — La Banque d'épargne de Colombier, fondée en 1877, avait connu des jours prospères et rendu de nombreux services dans le vignoble. Elle distribua un dividende de 6 1/2 % en 1912. Le capital-actions était de 300,000 fr. divisé en 3000 actions de 100 fr. nominatives.

On avait fait prévoir dernièrement une reprise de l'établissement par la Banque cantonale. Cette reprise est en réalité un sauvetage « in-extremis » et les actionnaires, convoqués lundi, à Colombier, ont appris que leur capital était des plus compromis, de même que la réserve de 150,000 fr.

Dans un rapport, le conseil d'administration explique qu'il n'y a pas eu de malversations, mais trop d'immobilisations, trop de crédits à longue échéance. Il faut liquider. Et le conseil apporte aux actionnaires une convention ratifiée par le conseil d'administration de la Banque cantonale, que l'assemblée des actionnaires de la Banque d'épargne est appelée à ratifier elle-même, de suite, sans adjonctions, faute de quoi demain ce sera la faillite, peut-être un moratoire.

A teneur de cette convention, la Banque cantonale est désignée comme liquidateur avec mandat de procéder au mieux et selon son jugement.

Berne. — Le théâtre de la capitale. — Mardi après midi s'est réunie

L'assemblée des actionnaires du théâtre municipal de Berne, pour prendre une décision au sujet de la saison prochaine.

L'ancien conseil d'administration a déclaré qu'il y aurait prochainement une conférence de délégués entre les représentants des différents théâtres de la Suisse allemande afin de discuter de la situation des théâtres en Suisse et d'examiner la question de savoir de quelle manière on pourrait améliorer les budgets de ces théâtres.

L'assemblée a décidé à l'unanimité de continuer l'exploitation du théâtre pour la saison 1914-15.

La commission du théâtre (nouveau conseil d'administration) a été chargée de prendre les mesures nécessaires, au cas où la municipalité considérerait comme remplies les conditions donnant droit à la subvention de 20,000 fr.

Tuë par un express. — Un conducteur des C. F. F., nommé François Wanner, âgé de 28 ans, a été tué par l'express du Lötschberg, qui marchait à une vitesse de soixante kilomètres. Le train que desservait Wanner attendait en gare de Lyss le passage de l'express. Le malheureux employé a dû être happé par la locomotive, et lancé entre les rails, où on l'a relevé avec le crâne fracturé. Il a rendu le dernier soupir quelques instants après.

Grisons. — **Ecrasé.** — Dans la forêt communale de Bondo, un ouvrier nommé Nathan Pienoni, qui était occupé à faire dévaler du bois, a été écrasé entre deux gros troncs d'arbres. Il a succombé peu après.

Zurich. — **Les incendiaires.** — La police de Winterthour vient d'arrêter un nommé Peter, qui a avoué être l'auteur des incendies qui, au mois de décembre dernier, avaient détruit trois fermes, à Wiesendangen.

Vaud. — **Des loups.** — Des loups ont fait leur apparition dans le Jura vaudois; des bûcherons en ont aperçu aux Aiguilles-de-Baulmes; des skieurs en ont vu au Suchet. Il y a de nombreuses années qu'on n'a pas eu la visite de ces carnassiers dans ces parages.

Mortel accident de luge. — Mardi dernier, à Peney-le-Jorat, un

jeune garçon d'une quinzaine d'années se lugeait à plat ventre sur une des pentes du village. Par un brusque virage qu'il imprima à la luge pour éviter un arbre, le pauvre garçon se déchira l'abdomen et eut l'intestin perforé. Il a succombé à l'Hôpital cantonal après trois jours de souffrances.

Tessin. — **Les krachs tessinois.** — Mercredi soir, des détectives se sont rendus chez M. Baumann caissier de l'agence de Lugano de la Banque cantonale, pour l'arrêter. Dès qu'il entendit frapper à sa porte, M. Baumann se tira un coup de revolver dans la tête. On le releva mourant. Il a succombé, jeudi matin, à 4 heures, à l'hôpital.

A L'ÉTRANGER

Mexique. — **Six conspirateurs exécutés.** — On mande de New-York à la *Gazette de Francfort*: Le président Huerta a fait exécuter six conspirateurs. On dit qu'un complot fomenté, paraît-il, par Félix Diaz, actuellement en séjour à la Havane, avait pour but de faire Huerta prisonnier.

Serbie. — **Préparation à la guerre.** — Le ministre de la guerre vient d'ordonner aux commandants des divers corps d'armée de presser le plus possible l'instruction et l'entraînement des recrues qui viennent d'être incorporées de façon à ce que ces jeunes soldats soient en état de tenir campagne éventuellement au printemps prochain.

Un grand nombre de soldats bergares sont occupés, depuis plusieurs jours, à élever des retranchements sur toutes les hauteurs dans le voisinage de la frontière serbe.

Belgique. — **L'héritier des Napoléons.** — Un député bonapartiste, M. Engerand, a demandé au ministre de l'intérieur si le fils du prince Victor tombait sous le coup de la loi de 1886 qui stipule: « Le territoire de la République est et demeure interdit aux chefs des familles ayant régné en France et à leurs héritiers directs dans l'ordre de primogéniture. »

Il ne paraît pas douteux que le ter-

ritoire français soit interdit au fils du prince Victor.

Le prince Louis sera fort riche un jour. Sa mère, la princesse Clémentine, a hérité à peu près de 22 millions de son père, le roi Léopold, et peut en attendre 15 de sa tante, l'infortunée impératrice Charlotte du Mexique.

Le petit prince est aussi l'héritier de son oncle Louis, aujourd'hui principal détenteur de l'importante fortune de la princesse Mathilde, sa tante.

Mais la source la plus importante de sa richesse sera l'héritage de l'impératrice Eugénie, qu'on évalue à plus de cent millions.

Italie. — **Explosion d'une poudrière.** — Mercredi après midi, vers 2 h. 30, une explosion s'est produite à la poudrière d'Arezzo. La détonation a été entendue à une très grande distance.

Le nombre des morts est de six, dont cinq soldats du 39^e d'infanterie et un civil.

L'explosion est due à l'imprudence d'un soldat. Les dégâts sont très importants.

Chine. — **Un cas de télépathie.** — Une profonde impression a été causée à Shanghai, par l'assassinat de Mme Neumann, femme d'un boucher allemand. Mme Neumann a été trouvée mutilée dans sa chambre; la tête et un bras étaient presque séparés du corps. Plusieurs doigts avaient été coupés, évidemment pour enlever plus facilement les bagues qui s'y trouvaient.

Les voleurs ont emporté un butin de près de cent mille francs.

Un des côtés étranges de cette affaire est que le mari de la victime, M. Neumann, qui se trouve actuellement à l'hôpital, a eu un pressentiment très net de la mort de sa femme à l'heure où l'on estime qu'elle a été assassinée.

Dans son inquiétude, il mit son pardessus et sortit sous la véranda. Il se recoucha ensuite, mais il quitta l'hôpital dès 7 heures du matin, entièrement préparé à la découverte qu'il devait faire en arrivant chez lui.

Ce silence dont il ignorait la cause, l'inquiéta profondément.

Que pouvait-il se passer? Pourquoi Chabert ne répondait-il pas?...

Maurin expédia une quatrième lettre plus pressante encore que les premières.

En attendant une réponse, qu'étant donné le contenu de sa lettre, Chabert ne pouvait manquer de lui envoyer, ne possédant plus un sou, mais une belle écriture, il trouva à se placer comme petit employé de comptabilité dans une banque.

Maurin, pauvre, déshonoré, réduit presque à la misère, souffrait de cette condition inférieure.

Une nostalgie du pays, un regret d'avoir quitté l'armée et surtout le remords d'avoir commis sa faute inexcusable le faisaient souffrir cruellement. Par moments, il songeait à rentrer en France, mais presque aussitôt il s'épouvantait des conséquences de son retour.

Il connaissait le code militaire: c'était pour lui les travaux forcés, la dégradation! Rien ne pouvait le sauver.

Alors, devant sa vie brisée, sans espoir de réparer la faute commise, il n'eut pas la

BRÈVES NOUVELLES

— Suisse —

Un ressortissant de Motiers, dont la mère avait été entretenue par la commune, a rendu, de l'étranger, 4300 fr. à la commune.

— Un jeune homme de Lax (Valais), au moment de commencer son travail dans la forêt, tombe, frappé par une congestion causée par le froid.

— Le chef de dépôt des chemins de fer rhétiens, à Samaden (Grisons), est écrasé par un train en manœuvre.

— Etranger —

Le Sud de la Russie est visité par des agents turcs qui achètent de grandes quantités de blé. Les Turcs se préparent. Pourquoi?

— La Cour de cassation de Rome a jugé qu'un film cinématographique peut constituer une contrefaçon d'une œuvre dramatique.

— Pour la première fois, un radio-télégramme est envoyé d'Allemagne en Amérique, adressé par l'Empereur Guillaume au président Wilson.

— Trois ouvriers sont tués dans un tunnel en construction entre Nice et Coni, par une explosion. En outre deux ouvriers sont blessés grièvement.

— La variole a fait son apparition à Belgrade. 90 personnes sont atteintes, 30 ont succombé. Toute la population doit être vaccinée.

GRUYÈRE

Après la foire de février, le 12, nous prendrons la liberté de mettre en circulation les cartes de remboursement pour 1914. Prière à nos abonnés qui désirent payer à notre bureau (rue du Tir), de le faire avant cette date.

Service postal Broc-Bellegarde et Broc-La Valsainte. — Pour éviter au public une trop longue attente à Broc et à Créuzin, l'Administration des Postes modifie l'horaire dès le 1^{er} février prochain.

La course IV partira de Broc à 1 h 30 m. au lieu de 1 h 45 m. et la course VIII à 9 h. 05 m. au lieu de 9 h. 10 m. La course III partira de Charmey à 12 h. 20 m. au lieu de 12 h. 30 m. et la course VII de Bellegarde à 5 h. 45 m. au lieu de 5 h. 20 m.

La course III partira de La Valsainte à 2 h. 20 m. au lieu de 5 h. 20. Les autres courses ne sont pas modifiées.

Banque Populaire de la Gruyère. — Nous extrayons du

force ni le courage de réagir, il sombra définitivement.

Ah! si seulement il avait eu en sa possession les dix mille francs confiés à Chabert!... Mais il n'en avait aucune nouvelle. Chabert observait toujours le même découragement silencieux.

Condamné à l'exil, en se cachant, du moins il aurait pu, avec cet argent, se créer une position, partir au loin.

Durant son séjour à Anvers, Maurin avait lié connaissance avec des matelots, et au cours des conversations qu'il avait eues avec eux, il avait appris que, dans certaines colonies d'Amérique, on pouvait arriver à faire en peu de temps d'assez grosses fortunes, pourvu qu'on pût disposer d'un petit capital, si petit fût-il.

De nouveau, il avait songé à ses dix mille francs.

Faire fortune, s'affranchir de ce tribut de misère qu'il payait depuis si longtemps, être libre, autant de rêves qu'il caressait.

Alors, un jour, fatigué de sa situation, écouré, énervé, ne recevant aucune réponse de Chabert, il prit une résolution grave.

Il irait en France.

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

L'Enfant du Trocadéro

PAR
MARC MARIO.

Maurin avait filé en Belgique. Il avait passé la frontière bien avant qu'on eût donné l'alerte, et mêlé à des commis voyageurs, pris pour un d'entre eux, il avait pu mettre entre la justice de son pays et lui une distance suffisante.

Ce fut sur Bruxelles qu'il se dirigea. Là, sous un faux nom, Paul Laurent, — le nom de sa grand-mère maternelle, — il se logea dans une chambre meublée afin de se soustraire à la surveillance qu'exerce la police locale sur les étrangers descendus dans les hôtels.

De Bruxelles, il alla à Ostende où la saison battait son plein.

Sa première visite fut pour le salon de jeu du Casino. Là, la chance sembla lui revenir, il gagna un peu.

rapport de cet établissement pour l'exercice 1913, le soixante-neufième exercice, que le chiffre de l'année écoulée s'élève à 663,911.70, en augmentation sur les exercices antérieurs. Le bénéfice net est de fr. 90,995. Le report de 1913 de fr. 97,980.68, à la disposition des actionnaires. L'assemblée des actionnaires, qui se réunira le 8 février, décidera le 7 %, comme depuis 1903 aux actions.

Le capital de l'établissement est de 1 million et les réserves de fr. 400,000.— Les dépenses de maintenance constante, s'élèvent à fr. 1,000,000.—

Ces chiffres démontrent le développement réjouissant de la Gruyère Populaire de la Gruyère. Ses finances méritées dont elle dispose.

A Charmey. — Le Cercle démocratique de Charmey était en liesse. Il a tenu sa réunion mensuelle et à ses amis une conférence annuelle. On a discuté comme on sait le faire de questions d'hommes libres et de la situation au cœur haut placé des braves Charmeyens.

La participation des habitants à été réjouissante. Charmey ne lui cédait en rien. Le train montré par tous les habitants cette jovialité et cette bonté propres aux montagnards. La cordialité dont on a fait preuve en cette soirée, que les principes du radicalisme, encore les meilleurs sentiments, de la loyauté et de la vraie solidarité.

Honneur à ces vaillants qui ne se tiennent pas de se tenir sur la brèche! Honneur à ceux qui viennent chaque année renforcer les rangs de la justice et de la plume dans notre ménage cantonal aux vieux membres du cercle qui, ne se lassent pas d'abattre ni décourager par leur exemple et leur courage à en conduisant les jeunes gens à la droiture et du bien.

A la campagne. — La piété nouvelle forme une chaîne de neige, les montent ces jours-ci une particulière. A la plaine, les routes et chemins sont jonchés de luges pesants. On se dirige vers les usines à biteront en planches, la

Quelque temps après, s'en est allé les précautions possibles pour le passage sur un bâtiment de destination de Dieppe.

De Dieppe, il lui serait difficile de partir.

Ceci se passait quatre ans après la condamnation de Chabert.

Le voyage d'Anvers à Dieppe fut un incident. Là, Maurin débarqua.

Ayant pris son passage sur le steam boat devant rester à Dieppe pour faire son chemin, il toucha au Havre pour y prendre sa cargaison, le capitaine Laurent s'entendit avec le prévoyant de son intention de partir pour le Havre.

Ceci fait, il prit le train pour arriver au petit jour.

En sortant de la gare, un homme criable s'empara de lui. A la naissance? Mais bientôt il comprit ses craintes. En effet, il n'avait pas court séjour à Rouen et, depuis quatre ans, il avait considéré

NOUVELLES

Suisse —
de Motiers, dont la mère...
ue par la commune, a...
er, 4300 fr. à la commune.
me de Lax (Valais), au...
encer son travail dans la...
ppé par une congestion...
l.
pôt des chemins de fer...
en (Grisons), est écrasé par...
uvre.

Charmey —
ussie est visité par des...
chètent de grandes quanti...
s se préparent. Pourquoi?...
assation de Rome a jugé...
tographique peut consti...
on d'une œuvre drama...
nière fois, un radio télé...
é d'Allemagne en Améri...
Empereur Guillaume au

s sont tués dans un tun...
entre Nice et Coni, par...
outre deux ouvriers sont

ait son apparition à Bel...
s sont atteintes, 30 ont...
la population doit être

YERE
la foire de fé...
ous prendrons la...
tre en circulation...
remboursement...
ère à nos abonnés...
ayer à notre bu...
Tir), de le faire...
te.

Postal Broc-Bel-
roc-La Valsain-
er au public une trop...
à Broc et à Créauz,
des Postes modifi...
février prochain.

partira de Broc à...
eu de 1 h. 45 m. et...
9 h. 05 m. au lieu de...
course III partira de...
20 m. au lieu de...
la course VII de Bel-...
5 m. au lieu de 5 h.

partira de La Val...
n. au lieu de 5 h. 20...
ses ne sont pas mo-

Populaire de la
Nous extrayons du...
e réagir, il sombra dé-

il avait eu en sa pos...
e francs confiés à Cha...
avait aucune nouvelle...
tousjours le même décou-

il, en se cachant, du...
vec cet argent, se créer...
au loin.
à Anvers, Maurin avait...
c des matelots, et au...
tions qu'il avait eues...
ris que, dans certaines...
on pouvait arriver à...
mps d'assez grosses for...
pût disposer d'un petit

rapport de cet établissement pour l'exercice 1913, le soixantième de son existence, que le chiffre d'affaires pour l'année écoulée s'élève à fr. 62 millions 663,911.70, en augmentation sensible sur les exercices antérieurs. Le bénéfice net est de fr. 90,995.98 qui, ajouté au report de 1913 de fr. 6,984.70, atteint fr. 97,980.68, à la disposition des actionnaires. L'administration propose à l'assemblée des actionnaires, qui se réunira le 8 février, de maintenir à 7%, comme depuis 1903, le dividende aux actions.

Le capital de l'établissement est de 1 million et les réserves se montent à fr. 400 000.— Les dépôts, en augmentation constante, s'élevaient à fin décembre dernier, à fr. 4 125,799.89. Ces chiffres démontrent assez le développement réjouissant de la Banque Populaire de la Gruyère et la confiance méritée dont elle jouit dans le pays.

A Charmey. — Dimanche dernier, le Cercle démocratique de Charmey était en liesse. Il donnait à ses membres et à ses amis une soirée récréative annuelle. On s'y est amusé comme on sait le faire dans les réunions d'hommes libres et indépendants, au cœur haut placé comme l'ont les braves Charmeyens.

La participation des villages environnants a été réjouissante et celle de Charmey ne lui cédait en rien. Cet entrain montré par tous les participants cette jovialité et cette bonne humeur propres aux montagnards, la simplicité et la cordialité dont le Cercle a fait preuve en cette soirée démontrent que les principes du radicalisme sont encore les meilleurs stimulants de la sincérité, de la loyauté et surtout de la vraie solidarité.

Honneur à ces vaillants qui ne craignent pas de se tenir constamment sur la brèche! Honneur aux jeunes qui viennent chaque année plus nombreux renforcer les rangs de ceux qui veulent plus de justice et plus d'honnêteté dans notre ménage cantonal! Honneur aux vieux membres du Cercle démocratique qui, ne se laissant jamais abattre ni décourager par les revers, montrent un courage à toute épreuve, en conduisant les jeunes dans le chemin de la droiture et du progrès.

A la campagne. — Profitant de la piste nouvelle formée par la dernière chute de neige, les campagnards montrent ces jours-ci une activité toute particulière. A la plaine comme à la montagne, routes et chemins sont sillonnés de luges pesamment chargées, se dirigeant vers les usines où se débiteront en planches, lames et par-

Quelque temps après, s'entourant de toutes les précautions possibles, le déserteur prit passage sur un bâtiment, à Anvers, à destination de Dieppe.

De Dieppe, il lui serait facile d'aller à Rouen.

Ceci se passait quatre ans après la condamnation de Chabert.

Le voyage d'Anvers à Dieppe se fit sans incident. Là, Maurin débarqua sans encombre.

Ayant pris son passage jusqu'à Sidney et le steam boat devant rester deux jours à Dieppe pour faire son charbon et ensuite toucher au Havre pour y prendre le complément de sa cargaison, le prétendu Paul Laurent s'entendit avec le capitaine, qu'il prévint de son intention de ne le rejoindre qu'au Havre.

Ceci fait, il prit le train pour Rouen, où il arriva au petit jour.

quets les bois préparés par les actifs bûcherons. Tout ce qui est capable de traîner une luge est mis à contribution, car il faut se servir de la piste pendant qu'elle permet des charrois faciles. Le soleil devient plus chaud, la neige fondra bientôt rapidement et, dans quelques jours peut-être, il sera trop tard pour exécuter les travaux communément appelés travaux d'hiver.

On se plaint trop souvent à dire que les agriculteurs jouissent du repos pendant la morte saison. Il est aisé de se rendre compte combien est fautive cette appréciation, en voyant les interminables files de charrois circulant dans toute la contrée.

ÉTAT CIVIL DE BULLE

— Naissances. —
Janvier 21. Bugnard Marcel Célestin, fils de Louis, cafetier, de Charmey, et de Marie, née Risse.

21. Morel Marcel, fils de Maxime, mécanicien, d'Attalens, et de Maria, née Muller.
25. Moret Claire-Lucie, fille de Joseph, agriculteur, de Vuadens, et de Annette, née Gremaud.

— Décès. —
24. Poschung Jeanne-Louise, femme de Christian, de Gessenay (Berne), 51 ans.
25. Overney Joseph Alfred, agriculteur, fils de François, de Cerniat, 18 ans.
25. Stalder Lucerne-Théophile, négociant, de Marbach (Lucerne), 50 ans.

— Mariages. —
15. Barras Lucien-Otmar, de Broc, et Seydoux Céline, née Blain, de Grattavache, les deux à Bulle.
24. Boisson François-Ernest, agriculteur, de Riaz, et Droux François-Eliana, tailleur, de Villarvolard, les deux à Bulle.

Catarrhes, maux de gorge.

« Je puis recommander les Pastilles Wybert-Gaba à tous ceux qui souffrent de la toux, de maux de cou ou de catarrhe, parce que j'ai reconnu leur efficacité remarquable contre ces affections. »

J. W., à Rilikon.
En vente partout à 1 franc la boîte.
Demander expressément les Pastilles Gaba.

Courage,

rhumatisants et goutteux! Procurez-vous le fameux emplâtre « Rocco », appliquez-le sur les places douloureuses, et en peu de temps vous serez délivrés de vos souffrances. Les emplâtres « Rocco » sont appréciés de tous ceux qui en ont fait usage.

Exiger le nom « Rocco ».
Dans toutes les pharmacies à fr. 1.25.

Monsieur Christian POSCHUNG et famille remercient de tout cœur les nombreuses personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la maladie et du décès de leur chère épouse et mère.

Madame veuve STALDER, ses enfants et famille remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie dans leur ornelle épreuve.

On demande

un garçon de chalet, pour les communs de Broc. — S'adresser à Alexandre Overney, Broc.

On demande

pour le 1^{er} mars, une jeune fille du pays comme bonne d'enfant et sachant bien coudre.
Adressez offre Case postale 3783, à Bulle.

Ses cheveux étaient presque longs et il avait laissé pousser sa barbe. Il fut quelque peu rassuré.

Tout de suite, il reconnut les lieux, le quartier où habitait Chabert, non loin de la gare, et ce fut sans le moindre embarras qu'il se dirigea vers la maison de son ancien soldat. (A suivre)

B. Pégaitaz, dentiste

diplômé à l'Ecole dentaire de Genève
Consultations de 8 à 6 heures.
Le vendredi à BROC
à l'Hôtel-de-Ville.

A vendre

grande quantité de bois de moule, sapin et hêtre.
S'adresser à M. Aug. Morand, aux Montagnards, Broc. 1291

Mises de bois.

Mercredi 4 février, dans les forêts cantonales de Bouleyres et Sauthaud, vente publique de 600 billons sapin, 30 billons hêtre, 3 billons chêne, 1 bille verne, 30 pièces de charpente, 10 poteaux chêne, 10 stères hêtre, 5 stères sapin, 15 tas de rondins sapin et hêtre et 40 tas de branches.
Rendez-vous à 9 heures à la ferme Yerly.
L'Inspecteur des forêts du 3^e arrondt.

Domaine à louer.

Le sousigné offre à louer de gré à gré, pour y entrer au printemps prochain, son domaine situé aux Mollettes, rière Vaulruz, comprenant belle ferme avec pont de déchargement, fontaine intarissable à l'abri et environ 39 poses de terrain, dont une bonne partie attenante au bâtiment. S'adresser au propriétaire.
Vaulruz, le 26 janv. 1914.
188 Pierre Jordan.

Mises juridiques.

L'Office des Poursuites de la Gruyère vendra en mises publiques le 3 février prochain, dès 2 heures du jour, à son bureau à Bulle, les immeubles appartenant à Bays Florentin, ci-devant à Riaz, soit les art. 416, 417, 418, 419 et 420 du cadastre de la commune de Riaz. La mise à prix est fixée à fr. 13.000. Bulle, le 21 janvier 1914.
L'Office des poursuites.

Maison à vendre.

Les enfants de feu Rosalie Bourquenoud, à Vaulruz, offrent à vendre de gré à gré la jolie maison avec jardin qu'ils possèdent au village, rière dite commune. S'adresser aux propriétaires.
Vaulruz, le 26 janv. 1914.
Pour les enfants Bourquenoud :
189 C. Vionnet.

A vendre
à bas prix un joli potager à 4 trons, chez M. Gustave Martin, Bulle.

Perdu

une pèlerine d'enfant marquée C. D. La rapporter contre récompense à Ch. Duvanel, Bulle.

Contre Toux, Grippe, Coqueluche, Rougeole,
prenez le
SIROP BURNAND



Logement

situé au premier étage, composé de 4 chambres, cuisine et dépendances, est à louer de suite au centre de la ville.
S'adresser par écrit à Haasenstein et Vogler, Bulle, sous H 120 B.

On donnerait quelques bonnes

vaches en hivernage.

S'adresser à l'agence Haasenstein et Vogler, Bulle, sous H 145 B.

3 bons taureaux

sont à la disposition des éleveurs chez Fritz Wyssmuller, en Dardin, Bulle.
Prix de la saillie : 3 fr.

M. A. FAVEZ
Médecin-Dentiste - Spécialiste
3858F] Consultations : de 9 à 5 h.
FRIBOURG
Grand-Places
Téléphone 287.

Agence agricole Suisse

Autorisée par l'Etat
Demande toujours bons vachers et fromagers, domestiques (bons gages).
Gigon-Gavard, rue Gutenberg 8 b., Genève.
16

Banque Populaire Suisse
Garantie des déposants :
Le capital versé et les réserves s'élevant à 76 millions.

Nous recevons toujours des fonds sur

Carnets d'Epargne
productifs d'intérêts dès le lendemain du dépôt jusqu'à la veille du retrait.

Dépôts à partir de 50 centimes.
Taux actuel 4 1/4 % — Livrets gratuits.

Sur demande, nous délivrons des

Coffrets d'épargne
gratuitement à toute personne possédant déjà ou se rendant acquéreur d'un carnet d'épargne avec un dépôt minimum de Fr. 3.—



FRIBOURG : Quartier Saint-Pierre.
Agences: Bulle, Châtel-St-Denis, Domdidier, Estavayer Morat, Romont, Villargiroud et Le Mouret.

BOEUF BOUILLI

marchandise fraîche et de première qualité

à partir de **60** cent. le $\frac{1}{2}$ kilo.

dans toutes les succursales des

Boucheries **BELL** Charcuteries
LAUSANNE

Crédit Gruyérien, à Bulle.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires est convoquée le **samedi 7 février 1914**, à 2 $\frac{1}{2}$ h. après midi, au bâtiment de la Banque, à Bulle.

ORDRE DU JOUR :

- Lecture du protocole de la dernière assemblée.
- Rapport sur l'exercice 1913, compte de profits et pertes et bilan.
- Rapport des commissaires-vérificateurs.
- Ratification des comptes.
- Fixation du dividende.
- Nomination de deux administrateurs.
- Nomination des commissaires-vérificateurs pour 1914.
- Propositions individuelles.

Les cartes d'admission sont délivrées par les bureaux de la Banque jusqu'au 4 février, à 5 heures du soir.

Le bilan, le compte de profits et pertes et le rapport des commissaires-vérificateurs seront à la disposition des actionnaires aux bureaux de la Société dès le 31 janvier 1914.

Bulle, le 24 janvier 1914.

Le Président du Conseil d'administration :
J. SCHWARTZ

Le soussigné a l'honneur d'informer l'honorable public qu'il desservira dès le 1^{er} février prochain le

Café-Brasserie de Tivoli, à Bulle.

Il espère, par des consommations de premier choix et un service prompt et soigné, mériter la confiance qu'il sollicite.

Dimanche 1^{er} Février

GRAND CONCERT

donné par un bon orchestre.

Se recommande,

L. MONFÉRINI.

MUSIQUE

Leçons de piano, orgue, violon, etc. — Accord et réparation de pianos. Vente d'instruments, cordes et accessoires.

Arnold BOSSON, organiste
professeur de musique, accordeur de pianos
Maison GILLARD, N° 546, Rue de Vevey, **BULLE.**

Bassins de fontaines

en ciment armé, GARANTIS.

Nouveaux prix contre paiement comptant.

Sans séparation :			
1 m.	1.50 m.	2 m.	3 m.
fr. 20.—	fr. 25.—	fr. 30.—	fr. 45.—
Avec séparation :			
2.50 m.	3 m.	3.50 m.	4 m.
fr. 35.—	fr. 50.—	fr. 60.—	fr. 75.—

Société Matériaux, Les Fils d'Ernest Glasson, Bulle.

BOUCHERIE ALFRED PELLET

Terrassière 44, **GENÈVE**

J'expédie par colis postaux depuis 2 kg. 500 viande fraîche de 1^{er} choix. Bœuf à bouillir de 1.30 à 1.50 le kilo. Bœuf à rôir de 1.70 à 2.30. Poitrine de mouton 1.40. Graisse de bœuf 1.40. Expéditions promptes et soignées et contre remboursement.
Prix spéciaux pour hôtels et pensions.

Banque Populaire de la Gruyère

Avenue de la Gare, à **BULLE**

Nous recevons actuellement des dépôts d'espèces :

en dépôt à 3 ou 5 ans fixe, titres nominatifs ou au porteur. Timbre à la charge de la Banque

4 3 0
4 0

Nous acceptons en paiement des obligations d'autres banques remboursables dans l'année.

en dépôt d'épargne

4 1 0
4 0

Versements à partir de 1 fr. Livrets gratuits.

Intérêt dès le jour du versement. Remboursement sans avis ni retenue d'intérêt.

Conditions spéciales pour dépôts importants.

Les versements peuvent être effectués sans frais à tous les bureaux de postes, sur notre compte de chèques postaux II N° 188.

TRANSPORTS FUNÈBRES

à destination de tous pays

MURITH-DUPARC-FERT

Anselme MURITH, succ.

Genève

Téléphone 121

CERCUEILS de tous genres prêts à livrer tout de suite.

TARIFS LES PLUS MODÉRÉS

Dépôts pour le canton de Fribourg :

BULLE, M. Joseph Baudère, ébéniste.

CHATEL-ST-DENIS, M. Emile Schroeter.

ROMONT, M. Charles Clément ébéniste.



POUDRE MAYOR

le plus puissant

tonique, dépuratif et antiépidémique pour le bétail, connu jusqu'à ce jour.



Soleils fabricants: Vve AIF. DELISLE & C^e, Lausanne.
Demander partout la Poudre Mayor ou s'adresser à la maison ci-dessus.
Envoyer sur chaque paquet la signature B. MAYOR.

ÉPARGNE + SUISSE

Siège social: GENEVE 11, Rue du Prince.

SOCIÉTÉ MUTUELLE & COOPÉRATIVE
(Titre XXVII du Code fédéral des Obligations)

Constitution d'un capital par des versements minimes à partir de 5 fr. par mois.

Capital garanti. — Sécurité absolue.
Convient également à l'enfant.

Les fonds capitalisés dès le premier versement sont convertis en obligations à primes de 1^{er} ordre.

Le Portefeuille initial est constitué par les Fondateurs.

Bonnes chances de gain sans risque pour le capital.

Demandez prospectus et statuts.

Grande Salle de l'Hôtel-de-Ville, **Broc.**

DIMANCHE 1^{er} février, à 3 h. et 8 h. du soir
DIMANCHE 8 février, à 8 h. du soir

Grand concert-représentation

organisé par

la Société de Musique **LA LYRE, Broc.**

Les jeunes captifs

drame en 3 actes, par Lehardin.

Réservées fr. 1.50; Premières fr. 1.—; Deuxièmes fr. 0.60.
Enfants demi-place.

A vendre

L'hoirie Fragnière frères, au Bugnon, à Avry-dev.-Pont, offre à vendre de gré à gré son domaine de la contenance de 23 poses, en un seul mas.

S'adresser à Jules Fragnière, boulanger, Gumefens.

A louer

dans un centre ouvrier, près de Bulle, 2 poses $\frac{1}{2}$ de terre pour 1914; 1 magasin avec boulangerie, plusieurs appartements et chambres meublées.

Pour renseignements, s'adresser à M. L. Andrey-Sottas, Agence immobilière, maison Gillard, rue de Vevey, Bulle.



ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 4.50
" . . . 6 mois " 2.50
Etranger . 1 an " 9.—
" . . . 6 mois " 5.—
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

CAUSER

Les statistiques fédérales parfois des renseignements. Le dernier recensement du tre autres, nous apprend vage du mouton est en p dence en Suisse. Si cette des ovidés continue dans proportions pendant quel encore, cette race aura paru de notre sol.

A quoi tient ce phénomène est-il devenu moins pro vage du mouton? Ou bien vage est-il trop peu rém Non, le mouton coûte peu il se contente souvent de furent les autres animaux tend, en outre, que le m ses ongles tranchants, c plantes, causant ainsi de g mages aux pâturages. Il y dans cette objection, qui p rieux argument contre l mouton.

Cependant, ne serait-il rage dont la composition poserait aux dégradations plaint? Et puis, ce qui chez nous, ce ne sont pas élevés en pâturage seule ce sont surtout ceux que à l'étable, pour leur bon pour leur chair savoureuse. Autrefois, quatre ou cinq étaient tondus chaque ann duit de la tonte n'était mais il était envoyé à la fi tissage pour vêtir la fam faisait des bas chauds et s tricots grâce auxquels on pouvait affronter le froi bouées. Mais on en fab tout de cette étoffe chaude avec laquelle on confectionnait des vêtements pouvant être père en fils.

Alors, on s'inspirait des saine économie. On savait ter de ses propres produ rance, sinon l'abondance, r nos vallées. Quand ils voy étoffes luxueuses et brill qui n'auraient pu résister d'une saison, nos pères sou air de pitié. Avec quel reg pris ils appelaient ces étoff ne voulaient point, dans la de leur bon sens: dou dra Hélas! oui, ils n'avaient q